



ARGENT DE POCHE

Dépôt de candidature - dossier d'inscription

NOM :	PRENOM :
Date de naissance :	
Adresse :	
N° de téléphone portable :	
Adresse mail :	
N° de sécurité sociale :	
Classe suivie :	
Expliquer en quelques mots sa motivation pour entrer dans le "dispositif argent de poche":	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	

Les responsables légaux:

NOM /Prénom :		
Adresse :		
N° de téléphone portable :	N° de téléphone domicile	N° de téléphone travail
Adresse mail:		

NOM /Prénom :		
Adresse :		
N° de téléphone portable :	N° de téléphone domicile	N° de téléphone travail
Adresse mail :		

Missions :

Les jeunes seront accueillis dans les différents services de la commune (et/ou associations) : services techniques, service jeunesse, mairie, école, médiathèque, associatif... pour y accomplir des missions diverses : travaux de peinture, entretien et nettoyage des espaces communaux, aide au CCAS, ménage, ...

Les missions seront définies par les élus et les employés municipaux.

Ces missions revêtent un caractère éducatif et formateur pour les jeunes et les placent dans une démarche citoyenne.

Les objectifs de ce dispositif sont multiples :

- permettre aux jeunes de disposer de l'argent de poche;
- permettre aux jeunes de se confronter au monde du travail;
- responsabiliser les jeunes;
- s'engager dans une mission d'intérêt général;
- de favoriser une appropriation positive de l'espace public
- faire découvrir aux jeunes les différentes tâches effectuées par les employés municipaux ou le monde associatif;
- valoriser aux yeux des adultes le travail effectué par les jeunes
- créer du lien intergénérationnel;
- enrichir les CV des jeunes dans la recherche de leurs premiers emplois;
- lutter contre l'inactivité.

Les jeunes seront sous la responsabilité d'un employé communal ou d'un bénévole désigné qui les encadrera pendant le temps de leurs missions.

Les conditions:

- avoir entre 14 ans et 18 ans
- habiter la commune de Rédéné
- présence sur 5 jours consécutifs ou non
- présence sur 3h30 par jour (avec pause obligatoire de 30 minutes).
- ne pas dépasser 20 demi-journées de travail par année civile

Les démarches :

Les dossiers de candidature sont à retirer à l'accueil de la mairie et à retourner complet avant la date définie dans le dossier.

Le dossier à remplir et les pièces à fournir :

- le dossier de candidature
- photocopie d'une pièce d'identité
- photocopie de l'attestation d'assuré social
- attestation d'assurance responsabilité civile
- autorisation parentale / autorisation de droit à l'image



AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur.....

en qualité de tuteur légal, déclare avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage.

- La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants au dispositif "argent de poche"
 - En aucun cas la participation versée ne pourra avoir équivalence de salaire
 - Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur
 - Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée au moment de la remise du dossier d'inscription.
 - Si le jeune se blesse lui-même, soit au cours d'une mission soit au cours du trajet domicile/lieu de la mission les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.
 - La commune s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance "responsabilité civile" lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités.
- Tous les participants sont tiers les uns par rapport aux autres.

Madame, Monsieur :

autorise (Nom / Prénom)

Né(e) le :

Domicile:

- à participer au dispositif "argent de poche" et à percevoir son indemnité en fin de mission sous la forme d'un versement en numéraire.

Dans le cadre des missions "argent de poche" des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec les jeunes. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les activités effectuées et non à des fins commerciales. Ces images pourront être utilisées sur Internet et journaux locaux.

- J'autorise les prises de vue de Nom / Prénom) et accepte leurs diffusions.
- Je refuse les prises de vue de Nom / Prénom)

Fait à, le.....

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"



Contrat d'engagement pour le jeune

Il convient de lire attentivement ce document avant de le signer et de prendre part au dispositif "argent de poche".

Règlement

- La durée quotidienne est fixée à 3h30 (dont 30 minutes de pause) :a titre indicatif 8h30 à 12h00 ou 9h00 - 12h30
- Arriver à l'heure précise au point de rendez-vous. Tout jeune arrivant après le démarrage de l'activité ne sera pas accepté à y participer.
- Ne pas quitter le lieu de la mission avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause;
- Se présenter avec des vêtements et chaussures adaptées à la nature des missions;
- Ne pas utiliser son téléphone portable pendant sa mission;
- Réaliser correctement les tâches confiées;
- Respecter les consignes qui sont données par les employés municipaux;
- Rester poli et courtois avec les employés, les autres jeunes et les différents usagers de la collectivité;
- Prendre soin du matériel confié: au besoin le laver et le ranger;
- Respecter un devoir de réserve et appliquer le principe de neutralité;
- toute absence devra être justifiée par un certificat médical,

En cas de non-respect de ce règlement des sanctions seront appliquées : exclusion temporaire ou définitive du dispositif "argent de poche" et non indemnisation de la mission.

Nom/Prénom :

- atteste avoir pris connaissance du règlement "dispositif argent de poche" et m'engage à le respecter sous peine des sanctions qui y sont énoncées.

- m'engage à être présent (e) du au :

Fait à le

(Noms et signatures précédés de la mention "lu et approuvé")

Le participant

Le représentant légal